

BULLETIN D'INSCRIPTION :
« Education thérapeutique du patient – module 2 »
25-26-27 mars 2015 et le 26 juin 2015
+ 2 journées de stage
Frais d'inscription : 480 euros
Date limite d'inscription : 15 mars 2015
(Dans la limite des places disponibles)

NOM :

Prénom :

Profession :

Adresse employeur.....

.....

Email :

.....

Tél :

Association, institution, organisme de formation ou de gestion de formation a qui devra être transmis la convention et/ou la facturation :

.....

.....

.....

Bulletin à adresser à :

Secrétariat FORMAVIH/SFLS
Hôpital du Tondu
Groupe hospitalier Pellegrin
33076 BORDEAUX
Tél : 05 56 96 47 91
Fax : 05 56 79 60 87
e-mail : formavih@gmail.com
site Internet : www.formavih.org

OBJECTIFS GLOBAUX

Formation de 6 jours, visant à :
Donner aux participants des compétences pour structurer, optimiser, coordonner et évaluer leur programme d'ETP dans la prise en charge globale du patient vivant avec le VIH.

Acquérir des compétences sur trois volets constituant les trois modules étudiés :

- Module 1 :** Concevoir et mettre en place un programme ETP
- Module 2 :** Intégrer l'ETP dans le parcours personnalisé de soins (PPS) de la personne vivant avec le VIH et possiblement affectée d'autres pathologies chroniques
- Module 3 :** Mettre en place les différents niveaux d'évaluation d'un programme ETP
- Module 4 :** retour d'expériences

Public ciblé

Soignants expérimentés dans l'infection par le VIH, ayant un niveau de formation niveau 1 en ETP et pratiquant l'ETP VIH en secteur public ou privé depuis > 1 an et/ou ayant un programme autorisé par l'ARS

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Séances de formation en salle
Exposés théoriques avec vidéo projecteur
Etudes de cas concrets
Mise en ligne après le séminaire des présentations faites par les formateurs

Une fiche d'évaluation est remplie par les participants à l'issue de la formation.

La formation sera encadrée par les organisatrices qui feront à l'issue de la formation, un compte rendu.

Association régie par la loi 1901
Enregistrée le 25 juin 2014 à la Préfecture de Bordeaux

SEMINAIRE DE FORMATION



EDUCATION THERAPEUTIQUE DANS L'INFECTION PAR LE VIH
Concevoir, Optimiser, Intégrer,
Evaluer un programme ETP
Programme DPC n° 17331500003

25-26-27 mars 2015 et le 26 juin 2015
+ 2 journées de stage

FIAP Jean Monnet
30 rue Cabanis, 75014 Paris

Organisatrices de la formation
Agnès Certain, Sylvia Pugliese-Wehrlen,
Anne Simon

N° enregistrement FORMAVIH : 72330942133
N° DPC FORMAVIH: 1733

Mercredi 25 mars 2015

| | |
|-------------|--|
| 9h00 | Accueil |
| 9h30 | Tour de table, présentations des objectifs |
| 10h00-10h30 | Présentation du module 1 (3 thèmes) |
| 10h30-11h00 | Atelier sur le thème A |
| 11h00-15h00 | Pause |
| 11h15-12h00 | Restitution des groupes |
| 12h00-12h15 | Présentation du thème B |
| 12h15-12h45 | Atelier sur le thème B |
| 12h45-14h00 | Repas |
| 14h00-14h45 | Restitution des groupes |
| 14h45-15h00 | Présentation du thème C |
| 15h00-15h30 | Atelier sur le thème C |
| 15h30-16h15 | Restitution des groupes |
| 16h15-17h00 | Reprise des objectifs de la journée |

Jeudi 26 mars 2015

| | |
|-------------|---|
| 9h00-9h30 | Présentation du module 2 ; Exposé : les fonctions altérées par l'infection VIH (A. Simon) |
| 9h30-10h00 | Atelier : jeux de rôle (cas n°1) |
| 10h00-10h30 | Atelier : diagnostic éducatif et résolution de problèmes |
| 10h30-10h45 | Pause |
| 10h45-11h15 | Restitution des groupes |
| 11h15-11h45 | Atelier : jeu de rôle (cas n°2) |
| 11h45-12h15 | Atelier: diagnostic éducatif et résolution de problèmes |
| 12h15-12h45 | Restitution des groupes |
| 12h45-14h00 | Repas |
| 14h00-14h15 | Présentation du module 3 |
| 14h15-14h45 | Atelier : montage d'une séance d'évaluation des compétences du patient |
| 14h45-15h30 | Restitution des groupes |
| 15h30-16h45 | Pause |
| 15h45-16h15 | Exposé : évaluation de l'activité tarifaire (S. Pugliese) |
| 16h15-17h00 | Echange d'expériences et évaluation de la journée. |

Vendredi 27 mars 2015

| | |
|---------------|--|
| 9h00-9h30 | Atelier : jeux de rôles Evaluation de la qualité des pratiques d'ETP |
| 9h30-10h | Restitution des groupes |
| 10h10h30 | Atelier : évaluation de dossiers ETP |
| 10h30 10h45 | Pause |
| 10h45-11h15 | Restitution des groupes |
| 11h15-12h45 | Exposé : auto-évaluation annuelle et quadriennale (A. Certain) |
| 12h45-14h00 | Repas |
| 14h00-14h30 | Ateliers : mise en place des indicateurs |
| 14h30-15h00 | Restitution des groupes |
| 15h00-15h15 | Ateliers : évolution du programme (formation, coordination, prise en charge) |
| 15h15-15h30 | Restitution des groupes |
| 15h30-16h00 : | Evaluations de la journée et de la formation |

Vendredi 26 juin 2015

| | |
|---------------|--|
| 9h00-9h30 | Journée retour d'expériences |
| 9h30-10h45 | Mise en commun des rapports de stage des différents intervenants |
| 10h30 10h45 | Pause |
| 10h45-12h15 | Mise en place pratique de l'évaluation quadriennale |
| 12h45-14h00 | Repas |
| 14h00-15h00 | Réflexion autour de la mise en œuvre de projets par les intervenants |
| 15h00-16h00 : | Evaluations de la journée et de la formation |

FRAIS D'INSCRIPTION : 480 euros

Ces frais incluent l'accès aux sessions de formation, les repas du midi et le matériel pédagogique distribué. Ils ne comprennent pas les frais d'hébergement, les repas du soir, le repas du midi de la journée de stage et les petits déjeuners.

Procédure d'inscription et règlement :

- ✓ **Vous êtes professionnel de santé libéral :**
→ Inscrivez-vous en ligne sur le site de l'OGDPC.
- ✓ **Vous êtes professionnel de santé hospitalier, autre salarié (hors centre de santé conventionné) et vous êtes pris en charge par votre employeur ou par votre Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA)**
→ L'inscription à la formation peut être réalisée directement par votre organisme de formation continue auprès de FORMAVIH.
→ Vous pouvez également vous inscrire directement auprès de FORMAVIH et vous faire rembourser a posteriori par votre organisme de formation.
- ✓ **Inscription à titre individuel :**
→ En cas d'impossibilité de financement institutionnel, FORMAVIH vous offre la possibilité de vous inscrire à titre individuel pour un montant de 120€, en fonction des places disponibles (limité à 10% de l'effectif total des participants). Si vous choisissez cette option, vous devez obligatoirement transmettre à la SFLS la notification de refus de prise en charge de l'organisme dont vous dépendez.

Quel que soit le mode de prise en charge, merci de remplir le bulletin d'inscription joint et le retourner au secrétariat de FORMAVIH. L'accès aux formations se fait en fonction des places disponibles dans l'ordre d'arrivée des demandes.